

Pour diffusion immédiate

Sommet des Villes amies des enfants 2019  
**Brossard appuie la déclaration internationale  
des maires de Villes amies des enfants**

**Brossard, 23 octobre 2019** – Le conseil municipal de la Ville de Brossard a adopté à l'unanimité, hier, la résolution d'appui envers la Déclaration « The Child Friendly Cities Mayor's Declaration » des maires de Villes amies des enfants. Cette déclaration a été signée par l'ensemble des maires présents au Sommet 2019 des Villes amies des enfants, organisé par l'UNICEF et la Ville de Cologne, en Allemagne, du 15 au 18 octobre 2019.

« Ce fut un honneur pour moi de faire partie de la délégation québécoise du tout premier Sommet international des villes amies des enfants, à la fois à titre de présidente du Carrefour action municipale et famille et de mairesse de Brossard, une Ville amie des enfants », a souligné la mairesse, Doreen Assaad.

À titre de Ville amie des enfants, Brossard s'engage à respecter les droits des enfants et à les placer en priorité dans ses actions et décisions.

« Pour le conseil municipal, l'appui de cette déclaration vise à affirmer haut et fort notre engagement à faire de Brossard un milieu où tous les enfants se sentiront en sécurité, entendus, nourris et capables de s'épanouir », a conclu la mairesse.

**À propos de l'initiative « Municipalité amie des enfants »**

L'initiative « Municipalité amie des enfants » (MAE) vient du programme Villes amies des enfants, qui est une reconnaissance internationale mise sur pied par l'UNICEF dans le but d'inciter les paliers gouvernementaux municipaux à intégrer les droits des enfants dans leurs politiques, règlements, objectifs et dans la structure décisionnelle. Municipalité amie des enfants est la version québécoise de l'initiative dont l'accréditation est prise en charge par le Carrefour action municipale et famille (CAMF).



**Bas de vignette :** La mairesse de Brossard, Mme Doreen Assaad, en compagnie du maire de Cologne, Mme Henriette Reker (au centre), et de membres de la délégation québécoise. De gauche à droite : le maire de Saint-Donat, M. Joé Deslauriers, la mairesse de Cowansville, Mme Sylvie Beauregard, la conseillère de la Ville de Montréal, district Étienne-Desmarteau - Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, Mme Stéphanie Watt et le maire de Thurso, M. Benoit Lauzon.

– 30 –

*Note : Contrairement au Québec, en Allemagne l'appellation mairesse désigne la conjointe du maire. C'est pourquoi Mme Reker est identifiée ici comme le maire de Cologne.*

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311